



AIR CANADA

Communiqués de presse

Air Canada commente l'accord conclu avec le Bureau de la concurrence

MONTREAL, le 24 oct. 2012 /CNW Telbec/ - Aujourd'hui, Air Canada, United Continental Holdings Inc., United Air Lines Inc. et Continental Airlines Inc. ont annoncé avoir conclu un accord avec le Commissaire de la concurrence du Canada (le Commissaire), qui règle l'avis de requête que ce dernier avait déposé et dans lequel il s'opposait à la coentreprise transfrontalière Canada-États-Unis proposée par les sociétés aériennes, ainsi qu'à divers aspects relatifs aux ententes de collaboration transfrontalière en vigueur. Cet accord permet de maintenir les ententes commerciales actuelles entre les sociétés aériennes, sous réserve des conditions convenues, et offre la possibilité de créer une coentreprise transfrontalière.

« Air Canada est heureuse que cette question ait été résolue et qu'un accord ait été conclu, lui permettant de préserver les relations commerciales qu'elle entretient depuis longtemps avec son partenaire commercial United Airlines, tout en lui procurant la flexibilité nécessaire pour continuer à miser sur cette relation dont bénéficieront les deux sociétés aériennes ainsi que leurs clients, a déclaré Ben Smith, vice-président général et chef des Affaires commerciales d'Air Canada. Air Canada a collaboré étroitement avec le Commissaire tout au long du processus et continuera de répondre à toutes les exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elle exerce ses activités.

« Cet accord confirme de nouveau que la relation qu'entretiennent depuis longtemps Air Canada et United Airlines, et qui a permis d'offrir un service plus efficace et plus pratique aux clients, restera conforme aux lois applicables.

« De plus, cet accord donne la flexibilité voulue pour mettre en œuvre une coentreprise transfrontalière Canada-États-Unis, une pratique de plus en plus répandue dans l'industrie mondiale de l'aviation et importante pour soutenir la concurrence à mesure que le secteur continue d'évoluer. »

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs et internationaux, desservant plus de 175 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et a accueilli plus de 33 millions de clients en 2011. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 59 villes au Canada, 56 aux États-Unis et 63 en Europe, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie, aux Antilles, au Mexique et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance^{MD}, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 356 destinations dans 193 pays. En 2012, Air Canada a été classée meilleur transporteur aérien international en Amérique du Nord dans le cadre d'un sondage réalisé à l'échelle mondiale auprès de plus de 18 millions de voyageurs aériens par la firme de recherche indépendante Skytrax.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les relations du travail, les taux de change et d'intérêt, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

SOURCE : AIR CANADA

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

<https://aircanada-fr.mediaroom.com/index.php?s=22457&item=137924>

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



Le seul transporteur exploitant
un réseau international quatre
étoiles en Amérique du Nord